

Mesdames, Messieurs les dirigeants d'association,

Vous devez respecter un certain nombre de règles lors de l'engagement de vos équipes en championnat régional et national.

Vous devez positionner sur l'engagement un juge arbitre de niveau JA1 par équipes engagées au niveau national et régional. De plus, ces cadres doivent être actifs (3 prestations / saison sportive), et, vous devez réaliser, par leur intermédiaire, un nombre de 7 prestations de juge arbitrage pour chaque équipe engagée.

Ce n'est pas facile.

Il y a plusieurs sources de manquement à ce règlement :

- 1/ Non gestion des cadres de l'association,
- 2/ Non gestion des formations de cadres de l'arbitrage,
- 3/ Départ de cadres,
- 4/ Non réalisation des prestations des cadres de l'association.

Actuellement, plusieurs défauts sont constatés :

- 1/ Présence d'un juge arbitre non actif,
- 2/ Non présence de juge arbitre,
- 3/ Présence d'un juge arbitre pour plusieurs équipes,
- 4/ Présence d'un cadre non JA1,
- 5/ Présence d'un licencié non cadre de l'arbitrage,
- 6/ Non réalisation du quota de prestations pour l'équipe,
- 7/ Non réalisation du quota du cadre présent sur l'engagement.

Jusqu'à présent, nous n'avons fait que constater un état de fait ce qui est difficile à gérer.

La façon la plus simpliste pour répondre à ces défauts serait d'appliquer systématiquement une amende.

Or, ce n'est pas une méthode qui convient à la CRA.

Elle ne lui attirerait que des désagréments en vous braquant contre elle.

Et de plus, elle ne permettrait pas le développement de l'arbitrage.

Nous préférons travailler pour et avec vous.

Quelques changements apparaissent sur le site de la ligue :

Vous trouverez, dorénavant, la liste de vos cadres actifs avec leur niveau de compétences.

Vous disposerez des dates de formation des cadres de l'arbitrage pour cette saison.

Nous venons d'entamer une nouvelle olympiade.

Alors, changeons notre façon de faire, nous devons réagir en avance de phase.

Préparons dès à présent vos prochains engagements sur la phase n°2 (début janvier), et, ceux pour la saison 2009-2010.

Faisons ensemble un point sur l'état de vos cadres et de vos engagements, et, mettons en place avec sérénité les formations nécessaires au respect des règlements.

Soyons moteur, nous nous éviterons des soucis inutiles. Nous trouverons ensemble des solutions adaptées à vos soucis de cadres.

L'équipe de la CRA est à votre écoute pour vous aider.

Luc Maillard

Responsable de la CRA.